



# INFO-PARENTS



Bonjour chers parents,

Nous sommes déjà rendus à la moitié de l'année. Malgré encore des journées froides à venir, les jours et les semaines nous amèneront rapidement vers le printemps et le début de l'été. Plusieurs activités seront vécues par les élèves des deux écoles. Le mois de février est une période habituellement où les élèves sont fatigués. Il est important d'avoir une routine régulière pour l'heure du coucher et une alimentation équilibrée. C'est aussi le temps des évaluations pour la deuxième étape. Par la suite, le mois de mars nous conduira à la semaine de relâche !!!

## Dates à retenir :

15 février :	Journée pédagogique
4 au 15 février	Période d'inscription pour l'année 2019-2020
27 février :	Conseil d'établissement à l'école Sainte-Marie à 19 h
1er mars :	Fin de la deuxième étape
4 au 8 mars :	Semaine de relâche
11 mars :	Journée pédagogique

## Mesure « Coup de pouce » ERRATUM

Le projet éducatif de nos écoles vise l'amélioration du rendement de chacun de nos élèves. L'équipe-école s'assure de faire vivre des apprentissages authentiques et riches permettant à tous les élèves de s'épanouir tant au niveau académique qu'au niveau du développement des bonnes habitudes et habiletés de travail. Nous visons à préparer nos élèves pour la société de demain ! Pour ce faire, l'équipe-école prend le temps d'analyser le rendement de chaque élève dans sa globalité. Nous voulons nous assurer que chaque enfant progresse.

La mesure « Coup de pouce » est une mesure mise en place dans nos écoles afin d'assurer la réussite de chaque élève. Cette mesure de soutien est déterminée avec l'équipe d'enseignants et des professionnels. Ce ne sont pas tous les groupes et tous les élèves qui en bénéficieront. Les groupes et les élèves ont été ciblés et le titulaire travaillera avec un petit nombre d'élèves ayant des difficultés, malgré la récupération et le service en orthopédagogie. Pendant ce temps, un autre enseignant prendra en charge le reste de la classe. Cette mesure sera offerte après la semaine de relâche. Cette pratique probante assure un suivi très rigoureux pour tous nos élèves. Si vous avez des questions à cet égard, n'hésitez pas à communiquer avec l'enseignant de votre enfant.

## -Soirée d'information ALLOPROF

Cette année, vous aurez la chance de participer à une soirée d'information d'Alloprof. Cette plateforme web renferme plusieurs outils pertinents pour les élèves, les parents et les enseignants. Cette séance d'information se tiendra le 19 février à l'école du Ruisseau. Il y aura deux présentations : 18h et 19h. Vous pourrez réserver votre place par le biais d'un coupon-réponse qui vous sera envoyé prochainement par votre enfant. Ne manquez pas cette belle opportunité de garnir votre sac à outils de parents!

## Période d'inscription

Pour l'année scolaire 2019-2020, la période d'inscription a lieu du 4 au 15 février. Vous avez reçu un courriel avec un lien pour procéder à l'inscription via Internet. Si vous connaissez des personnes qui ont des enfants et qui auront 5 ans au plus tard le 30 septembre 2019, nous vous serions reconnaissants de les informer des dates d'inscription. Les inscriptions faites après le 16 février seront traitées selon la date inscrite sur le formulaire dans le cas où il y aurait dépassement de la capacité d'accueil dans une classe.

Cette année, nous avons une nouveauté pour les futurs élèves de maternelle. Nous les invitons à une journée spéciale d'inscription le 5 février à Sainte-Marie et le 6 février à Du Ruisseau (sans rendez-vous). Notez que vous pouvez venir aux autres dates, à ce moment, nous demandons aux parents qui procéderont à une première inscription de prendre **rendez-vous pour l'école Sainte-Marie avec la secrétaire, Mme Diane Bellerive en téléphonant au 418 838-8565 et pour l'école Du Ruisseau avec Mme Josée Beaulieu en téléphonant au 418 838-8560. Une quinzaine de minutes seront suffisantes pour compléter la demande.** Pour le service de garde, l'inscription se fait également en ligne pour les élèves du primaire et pour les élèves qui seront au préscolaire, vous recevrez un formulaire lors de l'inscription à l'école.

## Rencontre accueil du préscolaire 5 ans pour l'année 2019-2020

Pour les parents qui inscriront un enfant au préscolaire 5 ans pour la prochaine année scolaire, veuillez réserver la date de la rencontre d'informations qui aura lieu à Sainte-Marie le 8 mai et le 9 mai à du

Ruisseau. Vous recevrez une lettre d'invitation avec les détails au courant du mois d'avril, confirmant l'heure et la durée de l'activité.

## **Les reçus du service de garde**

Dès que la commission scolaire autorisera le service de garde à émettre les reçus pour les impôts, vous le recevrez par la poste ou bien en main propre par la personne qui vous accueille à l'entrée. Le délai maximal pour les remettre est le 28 février 2019.

Les journées pédagogiques du 23 avril et du 3 mai sont annulées. Ce sera donc des journées de classe régulière et un jour/cycle 6 et 9.

## **Semaine des enseignants**

La prochaine Semaine des enseignantes et des enseignants se tiendra du 3 au 9 février 2019. Alors chers enseignants, j'invite les parents de la communauté scolaire de Sainte-Marie et Du Ruisseau à se joindre à moi pour vous dire MERCI pour votre engagement continu et votre grande ouverture face aux approches innovantes, visant à rendre nos élèves compétents en développement leurs compétences du 21<sup>e</sup> siècle. Merci de tout cœur d'assurer le bien-être et la progression de tous nos élèves.

Bonne semaine des enseignants !

## **Remise des bulletins**

La deuxième étape se termine le 1er mars, tout juste avant la semaine de relâche. Les bulletins seront envoyés par votre enfant à la mi-mars. Il y aura rencontre des parents seulement sur rendez-vous. Il se peut que ce soit l'enseignant qui convoque le rendez-vous, mais il est également possible que vous souhaitiez prendre un temps de rencontre avec lui, n'hésitez pas à lui en faire part.

## **Fête au préscolaire !**

À l'école Ste-Marie, les élèves du préscolaire fêteront le jour 100 le 21 février prochain en après-midi. Les parents et les élèves de l'école seront invités à venir voir les collections de 100 objets que les élèves de la maternelle auront préparés.

## **Absence de l'école**

Un petit rappel concernant les absences des élèves. Même si vous avisez les enseignants avec un mot dans le sac de l'enfant, **vous devez avertir le secrétariat et le service de garde**. Merci de votre collaboration.

## **Circulation dans l'école**

Nous avons le privilège d'avoir un beau poste d'accueil à l'entrée du service de garde le matin et à l'entrée principale le soir. Un rappel qu'il est très important, pour des raisons de sécurité, de se présenter en tout temps à l'éducatrice en place. Il est strictement interdit d'aller chercher votre enfant dans la cour d'école. Pendant la journée, vous devez vous présenter au secrétariat et demander que l'on prépare votre enfant pour vous. À ce moment-là, nous vous demandons d'attendre son arrivée l'entrée principale de l'école. Il est interdit de circuler à l'intérieur de l'école. Merci de votre collaboration.

## **Semaine de la prévention du suicide**

Voici un court témoignage d'un parent, n'oublions pas que parler du suicide sauve des vies!

<https://www.youtube.com/watch?v=V7B4ry8t2k0&feature=youtu.be>

**Je vous souhaite un excellent mois de février!**

**Marylène Bourget**  
Direction